



PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE 2018



QU'EST CE QUE LE PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE ?

Parce que la lecture est un formidable vecteur éducatif, l'UNICEF France a lancé le Prix UNICEF de littérature jeunesse, afin de récompenser des ouvrages portant le mieux les valeurs des droits de l'enfant défendues par notre organisation. Le jury ? Les enfants eux-mêmes bien sûr !

Qui de mieux placés que les enfants pour promouvoir et défendre... les droits de l'enfant ? Quoi de mieux que le livre et la lecture dans le développement de l'enfant, son ouverture sur le monde et les autres, son accès à l'égalité des chances ?

Les droits de l'enfant sont abordés au travers d'une sélection de livres qui portent les valeurs de l'UNICEF.

L'édition 2018, Réfugiés et migrants, du déracinement à l'exil

Chaque année, une thématique différente est mise à l'honneur. Pour cette troisième édition, le Prix récompense les ouvrages qui portent sur les enfants déracinés par la guerre, la violence et la pauvreté. Les ouvrages sélectionnés aborderont sous diverses formes l'entraide, la solidarité, l'accueil des réfugiés, leur voyage, leur départ ou encore les causes qui poussent de nombreuses familles à partir.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE POUR L'ADULTE ACCOMPAGNATEUR

Un **enfant réfugié** est un enfant qui a dû quitter son pays car il ou elle n'y était pas en sécurité. Plusieurs raisons peuvent pousser ces personnes à partir.

Un **enfant migrant** est un enfant qui se déplace dans un autre pays, pour quelque temps ou pour toujours.

Les contextes de conflits armés sont de plus en plus nombreux, la violence, les mariages précoces forcés, la persécution, les mauvaises récoltes et la pauvreté dans leur famille sont autant de raisons qui poussent les enfants sur la route. Là, ils sont exposés à certaines des pires formes de mauvais traitements : trafics illicites d'êtres humains, formes extrêmes de mauvais traitements et de privation.

En 2015-2016, au moins 300 000 enfants non accompagnés et en déplacement ont été comptabilisés dans 80 pays, soit 5 fois plus qu'en 2010-2011.

En 2017, près de 50 millions d'enfants ont été déracinés – 28 millions d'entre eux chassés de chez eux par des conflits dont ils ne sont aucunement responsables, et des millions d'autres poussés à migrer dans l'espoir de trouver une vie meilleure, plus sûre.

CORRECTION ET PRÉCISIONS POUR L'ACTIVITÉ SUR LES DROITS DE L'ENFANT

> **Le droit de lire et d'apprendre** : Conformément à *l'article 28* de la CIDE, l'enfant a le droit à l'éducation et l'Etat a l'obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit.

> **Le droit d'avoir une famille** : Alors que l'article 18 de la CIDE stipule que l'Etat doit « *assurer la reconnaissance du principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant* », des millions d'enfants grandissent sans l'un ou l'autre de leurs parents, ou les deux. Cela est pourtant essentiel pour le développement de chacun.

> ~~Le droit d'avoir de l'argent de poche.~~

> **Le droit de jouer** : Selon la CIDE, l'enfant a « *le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge* ». Pour s'épanouir, tous les enfants doivent avoir accès à des activités nombreuses, variées, encadrées, adaptées à leur âge et à leurs intérêts.

> **Le droit au bien-être** : Il faut que tous les enfants soient traités avec respect par les autres et puissent se sentir bien dans des lieux tels que l'école. Pour garantir leur bien-être, les enfants ne doivent pas être privés d'éléments essentiels tels qu'un logement, des habits, des espaces verts et de jeu.

> **Le droit d'avoir une nationalité** : Tous les enfants ont le droit à l'identité. Pourtant, tous les ans, des millions d'enfants ne sont pas enregistrés à leur naissance. C'est pour cela que l'UNICEF encourage l'enregistrement des naissances partout dans le monde.

> ~~Le droit de manger des bonbons.~~

> **Le droit à la protection** : LA CIDE condamne toute forme d'exploitation, d'enlèvement, de traite, de torture ou de privation de liberté. Tous les enfants doivent bénéficier de la sécurité sociale et grandir dans un lieu sécurisé.

> **Le droit à l'éducation en tant que fille** : Tous les enfants, garçons ou filles, doivent avoir accès à l'éducation. Pourtant, de nombreuses filles ne vont pas à l'école primaire, l'UNICEF fait donc des efforts particuliers pour changer cela.

> **Le droit de travailler** : Selon l'article 32, l'enfant doit être « *protégé contre l'exploitation économique* » et n'être soumis à aucun travail « *susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique* ». Toutefois, en fonction de la réglementation du pays, l'enfant peut travailler avant ses 18 ans.

> ~~Le droit de faire du shopping.~~

Les droits des enfants réfugiés et migrants sont les mêmes que tous les autres enfants :
tous les droits existants doivent donc être entourés.

LES DROITS DES ENFANTS DÉRACINÉS

Tous les enfants sont libres et égaux en droits. C'est la Convention internationale des droits de l'enfant, signée le 26 janvier 1990, qui le dit !

Et toi, connais-tu les droits des enfants ? Barre ceux qui ne figurent pas dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

- › Le droit de lire et d'apprendre
- › Le droit d'avoir une famille
- › Le droit d'avoir de l'argent de poche
- › Le droit de jouer
- › Le droit au bien-être
- › Le droit d'avoir une nationalité

- › Le droit de manger des bonbons
- › Le droit à la protection
- › Le droit à l'éducation en tant que fille
- › Le droit de travailler
- › Le droit de faire du shopping

Et maintenant, entoure les droits des enfants réfugiés et migrants. ? Que remarques-tu ?

.....

DÉCOUVRE L'HISTOIRE DE MUZOON



MUZOON, PREMIÈRE PERSONNE AYANT LE STATUT DE RÉFUGIÉE AMBASSADRICE DE L'UNICEF

Muzoon Almellehan, 19 ans, a quitté la Syrie en 2013. Réfugiée pendant 3 ans en Jordanie, la plus jeune ambassadrice de l'UNICEF se bat aujourd'hui pour l'éducation des enfants, notamment celle des filles.

Pour en savoir plus sur Muzoon et regarder sa vidéo, rends-toi ici :
<https://my.unicef.fr/contenu/portrait-de-muzoon-almellehan-jeune-refugiee-syrienne-ambassadrice-de-lunicef>

« *Même quand j'étais petite, je savais que l'éducation était la clé de mon avenir, alors quand j'ai fui la Syrie, les seuls objets que j'ai pris avec moi étaient mes livres scolaires* »

Et toi, quels éléments te sembleraient essentiels à emporter, si tu quittais ton pays ? Justifie tes choix.